



PARTIE 1: DONNÉES DE BASE

Titre de l'expérience : L'escalier des droits, un jeu qui reconnaît les enfants comme des sujets de droits	
Nom de la ville/région : Chía, Cundinamarca	
Pays : Colombie	
Institution candidate : Alcaldía municipal de Chía (Mairie de Chía)	
Date de début de l'expérience : 2 septembre 2019	
Date de fin : 31 décembre 2019	
Type de candidature	Nouvelle expérience
Type d'expérience	Audience/forum
	Gouvernement électronique/gouvernement ouvert
	Autres : processus de responsabilisation avec un accent différent (les enfants et les adolescents).
Objectif de l'expérience innovante	Atteindre des niveaux plus élevés d'égalité dans la participation et intégrer la diversité comme critère d'inclusion
	Renforcement de la citoyenneté non organisée
	Relier différents outils de participation au sein d'un « écosystème » de démocratie participative
	Améliorer la qualité de la prise de décisions publiques grâce à des mécanismes de démocratie participative
	Améliorer l'efficacité et la performance des mécanismes de démocratie participative
	Améliorer l'évaluation et le suivi des mécanismes de démocratie participative
Cadre territorial	Ensemble du territoire
Domaine thématique	Gouvernance
	Décentralisation
	Développement local
	Normes juridiques
	Inclusion sociale
	Autres : responsabilité avec une approche différenciée selon l'âge.

PARTIE 2 : DESCRIPTION DE L'EXPÉRIENCE

Objectifs

Objectif principal de l'expérience innovante :

Atteindre des niveaux plus élevés d'égalité dans la participation et intégrer la diversité comme critère d'inclusion

Comment cet objectif a-t-il été atteint ?

Par le jeu, le gouvernement municipal de Chia a réussi à intégrer les enfants et les adolescents dans des exercices de responsabilisation, dans lesquels, par le jeu, ils ont compris la structure de l'État et la façon dont il agit selon l'approche des droits humains, c'est-à-dire en comprenant comment l'administration municipale peut améliorer leurs conditions de vie.



Dans quelle mesure cet objectif a-t-il été atteint ?

L'utilisation du jeu comme langage plus proche des enfants et des adolescents leur a permis de s'approprier et de comprendre la structure de l'État et ses compétences en matière de prise en charge de cette population. C'est un élément clé car il a ouvert la voie à la formation d'une culture citoyenne, puisque ces enfants et adolescents ont pu non seulement comprendre mais aussi contribuer à la manière dont l'État peut améliorer ses processus au

niveau local pour garantir véritablement leurs droits, en fonction de la manière dont ils les conçoivent et les vivent.



Dimensions de l'expérience

Quel est l'élément le plus innovant de l'expérience ?

L'élément le plus novateur de l'expérience consiste à convertir le jeu en un instrument de responsabilisation, qui transcende la logique informative du livret et amène les filles et les garçons à interagir à partir d'un exercice qui fait partie de leur jeu quotidien (lancer un dé, sauter ou regarder un jeton sur un plateau) jusqu'à la compréhension de leurs droits, de la façon dont ils se matérialisent à travers la compréhension de l'État et de l'état actuel de cette garantie de droits.

L'innovation consiste donc à prendre le jeu lui-même comme un outil et non comme un véhicule. Habituellement, dans le domaine de la responsabilité, le jeu est utilisé comme contexte introductif, comme une sensibilisation à une deuxième phase (formelle) qui est l'explication, la fourniture d'informations ou le dialogue, qui, en raison de son contenu technique, bien qu'il ait l'intérêt d'inclure, méthodologiquement il n'est plus inclusif. Cela implique une autre relation avec les enfants ; lorsque l'État entre sur leur territoire, l'horizontalité devient plus palpable, un scénario dans lequel l'exécutif ou le décideur devient une paire, qui tout comme eux, peut gagner ou perdre, être interrogé ou félicité pour ses réalisations.



Dans quelle mesure la procédure est-elle transférable ?

Cet exercice peut être reproduit sur n'importe quel territoire. Au-delà du contexte particulier, c'est un outil qui peut être utilisé non seulement pour transmettre la responsabilité mais aussi les exercices de politique publique (dans n'importe laquelle de leurs phases) et peut même devenir une ressource pour la prise de décision dans les domaines de la participation citoyenne des enfants. L'« escalier des droits » de Chia peut même être adaptée à des populations ayant des capacités physiques différentes.

La manière dont cette expérience a été intégrée dans un exercice technique et normalisé est présentée [ici](#) et [ici](#).

D'autres photos et informations [ici](#).

Pourquoi considérez-vous que l'expérience est faisable ?

L'expérience est réalisable pour plusieurs raisons. Tout d'abord, il est conçu dans le cadre des politiques publiques en faveur de l'enfance, à tous les stades. Ainsi, il peut être appliqué à n'importe quel modèle de gouvernement dans ses différents ordres territoriaux. Bien qu'il soit utile que les enfants participent à des instances de participation citoyenne, qui connaissent déjà plus en détail les objectifs et la dynamique de ces scénarios, c'est aussi une bonne ressource pour présenter aux enfants des scénarios de participation citoyenne au sein de l'État, c'est-à-dire pour lancer les processus de formation citoyenne à partir de zéro.



Enfin, sa faisabilité est liée au faible investissement des ressources impliquées, puisque, comme dans notre cas, une pièce peut être imprimée et transportée à plusieurs réunions ou elle peut être enseignée sur papier, devenant ainsi un autre jeu de société de la vie familiale.

Comment l'expérience a-t-elle été articulée avec d'autres acteurs et processus ?

Cette expérience a nécessité un degré élevé d'articulation, en particulier entre les agences gouvernementales, pour garantir que les informations soient traduites dans cette langue, qui dans notre cas est celle du gouvernement central local, de ses agences et secteurs, et des entités décentralisées. Après la production et l'élaboration du jeu, il a fallu s'articuler avec la société civile : écoles, fondations de garde d'enfants, mères, pères et soignants.

Quel a été le niveau de coresponsabilité ?

Les niveaux de coresponsabilité sont donnés à différents niveaux. Au niveau des citoyens, en plus de faire partie des processus de participation, les enfants devaient contribuer au retour d'information de l'expérience par le biais d'un instrument méthodologique supplémentaire. Au niveau institutionnel, les autres entités ont mieux compris la garantie des droits de l'enfant. Les acteurs de la société civile ont assumé un rôle citoyen de surveillance et de suivi des droits de l'enfant.

Quels mécanismes d'évaluation et de responsabilisation ont été utilisés ?

L'exercice lui-même est un processus de responsabilisation. Cependant, au niveau de l'évaluation, les enfants ont valorisé le jeu, en fonction de leur cycle de vie (0-5, 6-11, 12-17) par des outils adaptés à leurs capacités cognitives.